



147 rue Anatole France 93700 Drancy
Conseil / Audit / Informatique d'Entreprise
Tel : 0148953466



LIVRE D'ACCUEIL DU STAGIAIRE

Formations en présentiel

SOMMAIRE

- + La Société AIS
- + Nos Formateurs
- + Nos Formations
- + Informations Utiles
- + Les conditions Générales de Vente



147 rue Anatole France 93700 Drancy
Conseil / Audit / Informatique d'Entreprise
Tel : 0148953466

L'Entreprise AIS :

Distributeur de Logiciels de Gestion depuis de longues Années, nous assurons le suivi en, matière de Formation de nos clients et ceci sera de plus en plus vrai aux vues des changements législatifs dans les mois et années à venir.

Un seul objectif : vous permettre d'être efficace rapidement dans votre activité en maîtrisant votre logiciel.
Nous faisons partis des 90 centres de formations EBP certifiés en France



Notre équipe de Formateur à votre service sur les différents produits de la gamme

Mr. Bertholom Thierry
Mr. Deixonne Bruno

Nos Formations :

Où que vous soyez et quel que soit votre besoin, AIS s'adapte à vos attentes.

Personnalisée

Du sur mesure : nos formateurs travaillent en étroite collaboration avec vous pour adapter la formation à vos besoins.

Disponibles pour vous à 100%, ils s'adaptent à vos connaissances et à votre rythme d'apprentissage.
Cette formation est destinée au personnel d'une seule et même société (5 stagiaires maximum par session).

Les formations s'adaptent aussi à votre niveau :
De novice à expérimenté

Niveau 1

Pour découvrir les bases essentielles et maîtriser rapidement les fonctions principales de votre logiciel.
Les formations de Niveau 1 sont destinées à fournir une bonne connaissance pratique du logiciel et donc à connaître les fonctions dont vous aurez besoin au quotidien.

Niveau 2

Pour se perfectionner et découvrir des fonctionnalités avancées
Avec le développement de votre activité, de nouveaux besoins se font ressentir et la maîtrise d'autres fonctions que celles utilisées régulièrement devient nécessaire.
Les formations de Niveau 2 vous permettent d'utiliser votre logiciel au maximum de ses possibilités : fonctions avancées, aspects spécifiques à votre activité, etc.



147 rue Anatole France 93700 Drancy
Conseil / Audit / Informatique d' Entreprise
Tel : 0148953466

INFORMATIONS UTILES :

Horaires de la formation



Les formations d'une demi-journée ont lieu de 9h00 à 12h30 ou de 13h30 à 17h00.

Les formations d'une journée ont lieu de 9h00 à 17h00 avec une pause déjeuner d'une heure, de 12h30 à 13h30.

Matériel



Pour savoir quel matériel apporter pour suivre la formation, référez-vous au bon de réservation qui vous a été envoyé avec la convention de formation.

Évaluation et compte-rendu de la formation



Procédés sous formes de jeux d'essai, d'exercices, de questionnaires (QCM) et de rapport d'analyse.



147 rue Anatole France 93700 Drancy
Conseil / Audit / Informatique d'Entreprise
Tel : 0148953466

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Préambule

AIS intervient régulièrement pour former sur l'utilisation des logiciels qu'il commercialise.

Les clients d'AIS, en formation, sont des utilisateurs finaux ou partenaires.

Les conditions générales de vente des formations AIS interviennent dans le cadre des conditions générales de vente et de la convention d'utilisation des logiciels EBP.

Inscription

Suite à l'inscription du client, AIS envoie à l'entreprise le programme de formation et la convention de formation en 2 exemplaires. Un exemplaire est à retourner à AIS, signé et accompagné du règlement par chèque afin de confirmer définitivement l'inscription.

Le client doit également préciser s'il fait une demande de prise en charge avec subrogation de paiement auprès de son OPCA.

Annulation ou report de la formation par le client

Le client peut annuler ou demander un report, sans frais, d'une formation, si cette annulation intervient au plus tard sept jours ouvrés avant la date de démarrage de la formation. Au-delà de cette date les frais de stage et frais annexes peuvent être entièrement réclamés au client.

Annulation ou report de la formation par AIS

Sans circonstances exceptionnelles, AIS peut annuler ou reporter, sans frais, une formation si cette annulation intervient au plus tard sept jours ouvrés avant la date de démarrage de la formation. En cas de circonstances exceptionnelles indépendantes d'AIS ou en cas d'indisponibilité subite du formateur (accident, maladie, etc.), AIS peut également annuler ou reporter la formation prévue, sans préavis ;

Dans ce cas si le client a engagé des frais de déplacement ou s'est déplacé jusqu'au locaux de la formation, celui-ci peut demander une indemnisation de déplacement à AIS. Dans tous les cas, AIS s'engage à proposer une solution de remplacement dans les plus brefs délais et au mieux pour le client.

Attestation de stage

À l'issue de la formation, le client signera sa feuille de présence et AIS remettra au client une attestation de présence. Par ailleurs, un questionnaire de satisfaction, à remplir et à renvoyer à AIS, sera remis au client.

Facturation

Si le client souhaite que le règlement soit émis par l'OPCA dont il dépend, il lui appartient :

De faire une demande de prise en charge un mois avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande.

De l'indiquer explicitement sur la convention de formation professionnelle continue.

De s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme qu'il aura désigné.

Si l'OPCA ne prend en charge que partiellement le coût de la formation, le solde du montant de la formation sera facturé au client.

Si AIS n'a pas reçu l'accord de prise en charge de l'OPCA un mois après le démarrage de la formation, le client sera facturé de l'intégralité du coût du stage.

Qualité des intervenants dispensant les formations organisées par AIS

Les intervenants dispensant des formations sur les logiciels AIS, pour le compte d'AIS, peuvent être :

Des collaborateurs d'AIS, employés au poste de formateur ou de consultant.

Des sociétés ou intervenants externes à la société AIS, qui sont agréés

« Centres de Formation logiciels EBP » (CFE EBP) ou « Centres de Compétences EBP » ou encore « Centre de Solutions EBP », pour l'année en cours.

Responsabilités mutuelles AIS est responsable de la qualité de la formation dispensée, soit en stage groupé, soit en personnalisée, tant au niveau du contenu que de la pédagogie.

Si, malgré le soin apporté à la formation, le client avait une réclamation, celle-ci peut être exprimée par tout moyen à la convenance de celui-ci, dans les 5 jours ouvrables suivant la formation. Dans ce cas, AIS s'engage à apporter une réponse appropriée.



147 rue Anatole France 93700 Drancy
Conseil / Audit / Informatique d' Entreprise
Tel : 0148953466

Le client assure la responsabilité de :

L'adéquation entre la formation dispensée et les besoins du client ;

AIS a cependant un devoir de conseil si le client le lui demande.

La connaissance de l'environnement d'utilisation des logiciels tel que, par exemple, les données sociales de l'entreprise ou les imputations comptables.

Du contenu des saisies effectuées dans les logiciels lors de la formation.

Constat de formation ne pouvant être effectuée

Lors des formations personnalisées,

le(s) logiciel(s) doivent être installé(s) sur

le(s) matériel(s) du client. Si ce n'est pas le cas, le formateur peut assurer cette installation :

Dans la limite de ses compétences

(Notamment pour les installations en réseau) Comprise dans son temps de formation

Sous la responsabilité du client

En cas d'impossibilité, une solution sera recherchée pour assurer la formation sur un autre matériel et sur un logiciel du même type (par exemple une version d'évaluation).

Si le formateur ne peut pas assurer sa formation (ou l'assure partiellement) pour problèmes techniques liés à la configuration du client, la journée sera facturée au client.

Pour les autres cas de formation ne pouvant être effectuée alors que le formateur est présent sur place (client absent, etc.) la journée sera également facturée au client.